

et très-amé bon frère, neveu et cousin l'Empereur, les archevesques de Couloigne et de Trèves et le duc de Clèves, comme zélateurs du bien et repos de la république chrestienne, qu'il leur plaise tenir la main à ce que cedit traicté et appointement soit en tous ses poinctz effectué, accompli et inviolablement observé.

XXVII.

Et sy en l'exécution et accomplissement de ceste pacification et quy en dépend, sourdoit aulcune difficulté et différent à wider après la publication d'icelle, nous et les estatz desdictes provinces réconciliées députerons respectivement commissaires pour le tout entendre, appointer et exécuter: bien entendu que, par les motz *agréables aux estatz* mis en plusieurs articles de ce traicté, ne seront excluz les naturelz du pays ayant suyvy l'un ou l'autre party contractant.

XXVIII.

Et adfin que tous et chacun les poinctz et articles cy-dessus escriptz, faictz, concluz et arrestez en nostredicte ville d'Arras le xvii^e de may dernier, esclairez, purgez et résolus en nostredicte ville de Mons, le xii^e jour de septembre quinze cens soixante dix-noeuf, soient bien et réellement observez, accomplis et exécutez, et que tout le contenu èsdicts articles soit chose ferme, stable et à jamais permanente et inviolable, avons le présent traicté faict signer par nostredict très-chier et féal cousin le comte de Mansfelt et aultres noz députez cy-dessus nommez, d'une part, et les gouverneurs et députez desdictes provinces et aultres associez, d'autre: promectant de rattifier le tout par noz lettres patentes en forme deue et accoustumée en dedens trois mois du jour d'huy.

Donné en nostre ville de Mons, le douziesme jour dudict mois de septembre XV^e LXXIX.

Signé: PIERRE DE MANSFELT, DE GOMIECOURT, DE NOYELLE-

ROSSIGNOL, JEHAN DE VENDUILLE, ANT. HOUST, GEORGE DE WESTENDORP, R. DE MELEUN, JAN, abbé de Saint-Vaast d'Appas, J. DE GOULART, DONGNYES, LOIS DE LA PLANCQUE, LE PIPPRE, A. AUBRON, PHELIPPES DE LALAING, JAQUES, abbé de Hasron, ANTOINE, abbé de Vicoigne, LANCELOT DE PEISSANT, NICOLAS DE LANDAS, FRANEAU, MONISSART, JACQUES DE LA CROIX, F. GAULTIER, CORBAULT, MAXAEMILIAN VYLAIN, A. DONGNYES, FLORIS VANDER HAER, ROLAND DE VICQ, MIROUL, EUSTACE D'Aoust, P. BROIDE (1).

Original, aux Archives du royaume.

(1) Ce traité fut publié à Mons, le 13 septembre, et à Maestricht, en présence du prince de Parme, le 4 octobre 1579.



P.C. Monumental de la Alhambra y Generalife
CONSEJERÍA DE CULTURA

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE.

	Pages.
NOTICE CHRONOLOGIQUE ET ANALYTIQUE	1
APPENDICES.	415
DOCUMENTS RELATIFS A LA SÉCESSION DES PROVINCES WALLONNES.	
I. Lettre des états de Hainaut aux magistrats des villes d'Anvers, de Malines, Bruxelles, Gand, Bruges, Ypres, Courtray, Lille, Douay, Tournay, Arras et Saint-Omer, pour protester contre le bruit qui courait qu'ils voulaient se séparer des états généraux : 21 mai 1578	417
II. Lettre des états de Hainaut aux états généraux sur les violences commises par les Gantois à Ypres : 27 juillet 1578	419
III. Lettre des états de Hainaut au magistrat de Gand, pour le requérir de réprimer les débordements et excès qui se commettent en cette ville : 28 juillet 1578	420
IV. Lettre des états de Hainaut à l'archiduc Mathias, pour le supplier de réprimer les excès des Gantois : 29 juillet 1578	422
V. Instruction donnée par les états de Hainaut à Lancelot de Peissant, seigneur de la Haye, envoyé vers les états d'Artois, pour les engager à former une ligue des provinces catholiques contre les protestants : 13, 14 et 15 octobre 1578	423
VI. Instruction pour le seigneur de Froidmont et le secrétaire Martini, envoyés par l'archiduc Mathias et les états généraux aux états de Hainaut : 23 octobre 1578	428
VII. Résolution des états de Hainaut de s'appuyer du duc d'Anjou et de la couronne de France : 24, 25 et 27 octobre 1578	431
VIII. Déclaration des états de Hainaut sur la proposition du seigneur de Froidmont et du secrétaire Martini : 27 octobre 1578	433
IX. Lettre des états de Hainaut aux états généraux sur la réponse qu'ils ont faite au seigneur de Froidmont et au secrétaire Martini : 27 octobre 1578	441

	Pages.
X. Lettre des états d'Artois aux états généraux par laquelle, après avoir protesté de leur intention de se maintenir en conformité de la pacification de Gand, ils les requièrent de mettre ordre aux foules et excès que commettent certains perturbateurs et ennemis du repos public : 27 octobre 1578	443
XI. Lettre des chef et députés des états de Hainaut aux états généraux, pour les prévenir qu'ils ont engagé le marquis d'Havré à assister à l'assemblée des états d'Artois, et les prier de le trouver bon : 28 novembre 1578	445
XII. Lettre des états d'Artois aux états généraux par laquelle, après avoir de nouveau protesté de leur volonté de maintenir la pacification de Gand et l'union de Bruxelles, ils leur annoncent que le prince de Parme leur a fait faire des propositions de paix, et qu'ils sont disposés à y entendre : 5 décembre 1578	446
XIII. Lettre des états généraux aux états d'Artois, pour les requérir d'ajouter foi à ce que le conseiller de Meekercke leur dira de leur part : 13 décembre 1578	448
XIV. Instruction donnée par l'archiduc Mathias et les états généraux au conseiller d'État de Meekercke, envoyé par eux aux états d'Artois : 13 décembre 1578	449
XV. Lettre des états d'Artois et des députés de Hainaut et de Lille, Douay et Orchies aux états généraux, par laquelle ils se plaignent des infractions commises à la pacification de Gand par plusieurs provinces, demandent aux états généraux si leur intention est de les souffrir, et leur annoncent l'envoi prochain des points qui pourraient servir à une réconciliation avec le Roi : 6 janvier 1579.	452
XVI. Acte par lequel les états d'Artois et les députés de Hainaut et de Douay s'unissent particulièrement, en confirmation de l'union générale : 6 janvier 1579	454
XVII. Lettre des états d'Artois aux états généraux par laquelle ils leur envoient les points et articles qu'ils ont conçus pour parvenir à la paix avec le Roi : 9 janvier 1579.	460
XVIII. Résolution des états de Hainaut d'envoyer leurs députés aux états généraux, pour travailler à la réconciliation avec le Roi : 8 février 1579.	461
XIX. Lettre des états d'Artois et des députés de Hainaut et de Douay aux états généraux par laquelle, après avoir renouvelé leurs plaintes des infractions faites à la pacification de	

TABLE.

559

Pages.

Gand et à l'union de Bruxelles, ils annoncent l'intention arrêtée de traiter avec le Roi : 25 février 1579.	462
XX. Lettre des états généraux aux états d'Artois et députés de Hainaut et de Douay, pour les détourner de se séparer de la généralité et de prêter l'oreille aux propositions qui leur sont faites au nom du Roi : 3 mars 1579.	465
XXI. Instruction pour l'abbé de Saint-Bernard et le marquis d'Havré, envoyés par l'archiduc Mathias, le prince d'Orange et les états généraux vers les états d'Artois : 14 mars 1579.	476
XXII. Résolution des états de Lille, Douay et Orchies de se réconcilier avec le Roi : 30 mars 1579.	479
XXIII. Lettre des états de Lille, Douay et Orchies aux états généraux par laquelle ils leur envoient la résolution précédente : 31 mars 1579.	481
XXIV. Rapport fait aux états généraux par le seigneur de Melroy et le conseiller Richardot sur les dispositions des états d'Artois : 2 avril 1579.	483
XXV. Lettre des états d'Artois et des députés de Hainaut, Lille, Douay et Orchies aux états généraux, pour les engager à se joindre à eux dans le traité qu'il vont faire avec le prince de Parme : 6 avril 1579.	485
XXVI. Lettre des états généraux aux états de Lille, Douay et Orchies, pour les détourner de faire un traité particulier avec le prince de Parme : 8 avril 1579.	487
XXVII. Lettre des états d'Artois et des députés de Hainaut, Lille, Douay et Orchies aux états généraux pour se justifier des imputations dirigées contre eux : 9 avril 1579.	490
XXVIII. Rapport fait aux bourgmestres, échevins, receveurs et conseil de la ville de Bruxelles, et ensuite aux états généraux, par Guillaume Vanden Hecke, trésorier, et Corneille Aertssens, secrétaire de cette ville, de leur mission en Hainaut et en Artois : 9 et 10 avril 1579.	495
XXIX. Rapport fait aux états généraux, par l'abbé de Saint-Bernard, de la mission qu'il a remplie avec le marquis d'Havré, aux pays de Hainaut et d'Artois : sans date (14 avril 1579).	506
XXX. Lettre des états de Lille, Douay et Orchies aux états généraux, pour justifier leur conduite : 15 avril 1579.	508
XXXI. Lettre des états généraux aux états d'Artois et députés de Hainaut, de Lille, Douay et Orchies, en réponse aux leurs du 6 et du 9 avril : 28 avril 1579.	509

	Pages.
XXXII. Lettre des états généraux aux états de Lille, Douay et Orchies, pour les prier derechef de demeurer en l'union générale et d'envoyer leurs députés à Anvers : 29 avril 1579	520
XXXIII. Traité conclu à Arras, le 17 mai 1579, entre les commissaires du Roi et les députés des provinces d'Artois, de Hainaut et des villes et châtellenies de Lille, Douay et Orchies; éclairci et signé à Mons le 12 septembre suivant	522



JUNTA DE ANDALUCÍA

P.C. Monumental de la Alhambra y Generalife
 FIN DE LA TABLE.
 CONSEJERÍA DE CULTURA